

# MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

## 1. Cours théoriques – Code de la route

**Objectif : Préparer les élèves à l'examen théorique général (ETG)**

### 1.1 Contenu :

- Connaissance des règles de circulation et de signalisation routière
- Maîtrise des notions de sécurité (distances, vitesse, alcool, drogues, téléphone, etc.)
- Notions de mécanique, éco-conduite, premiers secours
- Comportements à risque, partage de la route, usagers vulnérables

### 1.2 Méthodes pédagogiques :

- Cours en présentiel en salle (avec support vidéo, boîtier de réponse, tests commentés)
- Possibilité d'apprentissage en ligne (plateforme e-learning avec suivi)
- Séances de correction collective animées par un enseignant diplômé
- Auto-évaluation et suivi personnalisé

### 1.3 Fréquence & durée :

- Séances proposées 3 à 6 jours par semaine selon les auto-écoles
- Durée d'une séance : environ 1h
- Accès libre pendant les horaires d'ouverture de l'auto-école

### 1.4 Encadrement :

- Enseignants titulaires du titre professionnel d'enseignant de la conduite
- Suivi des progrès via un livret pédagogique ou un suivi numérique

## 2. Cours pratiques – Conduite automobile

**Objectif : Acquérir les compétences techniques et comportementales pour conduire en sécurité**

### 2.1 Organisation des leçons :

- Séances individuelles (1 élève par véhicule) encadrées par un moniteur
- Véhicule équipé à double commande (voiture manuelle ou automatique)
- Lieux de conduite variés : agglomération, route, autoroute, manœuvres

### 2.2 Durée & fréquence :

- Chaque leçon dure généralement 1h
- Planning personnalisé selon les disponibilités de l'élève et du moniteur

### 2.3 Progression pédagogique :

- Suivi via le livret d'apprentissage
- Respect des 4 compétences du REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) :
  1. Maîtriser le maniement du véhicule
  2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
  3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route
  4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Parisis Auto-Ecole

106 Avenue du Général Leclerc - 95230 Soisy sous Montmorency

Siret : 80126296500024 - APE : 8559B – N° agrément E190950020. Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11950696395

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formations

Tél : 01.39.34.42.40 - Mail : sconduite00@gmail.com

# MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

---

## 2.4 Évaluation & examen :

- Évaluation initiale (obligatoire) pour estimer le volume d'heures
- Évaluation continue par le moniteur
- Préparation spécifique à l'épreuve pratique (examen du permis B)

## 3. Moyens matériels et pédagogiques

---

- Véhicules récents et entretenus, conformes à la réglementation
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou écran interactif
- Plateforme numérique ou support papier (livrets, livre de code, applis)
- Accès à un espace élève en ligne (résultats, progression, planning)

## 4. Conditions d'accès

---

- Inscription avec dossier complet (justificatifs, contrat, règlement intérieur)
- Âge minimum requis (17 ans pour le permis B ; dès 15 ans pour la conduite accompagnée)
- Signature du contrat de formation et du livret d'apprentissage